



Reims, le 3 décembre 2018

Chers collègues,

Ce courrier est un **appel à candidature** pour **une bourse de participation** au **7eme symposium du club français d'adhésion cellulaire** (<http://www.celladhesion2018.fr>). Cette bourse, d'un montant de **300 €**, est destinée à la présentation d'un **travail en lien avec la matrice extracellulaire**. De plus, un **prix de 200 €** sera octroyé à l'issu du symposium pour la meilleure présentation d'une étude **en lien avec la matrice extracellulaire** (poster ou communication orale).

Il est rappelé que cette bourse et ce prix sont **réservés aux doctorants (à partir de la 2eme année de thèse) et post-doctorants**.

Selon les critères établis par le Conseil d'Administration de la Société, les candidats à une bourse, ainsi que leur directeur de thèse ou responsable d'équipe, doivent être **à jour de leur cotisation à la SFBMEc 2017** (ou cotisation **2018** pour les nouveaux inscrits).

Le dossier de candidature pour la bourse doit comporter les pièces suivantes sous la forme d'**un seul document au format .pdf**:

- une lettre de motivation
- un CV (avec nom et coordonnées de son laboratoire ainsi que le nom et les coordonnées du directeur de thèse pour les doctorants ou du directeur de l'équipe pour les post-doctorants)
- une liste des communications et/ou publications (incluant celles qui sont acceptées, en révision ou soumises pour publication)
- le résumé du travail qui sera présenté au symposium par le candidat

Le chèque correspondant au montant de la bourse sera envoyé **dès réception des justificatifs des dépenses faites** (inscription au congrès, voyage et hébergement liés au congrès) à notre Trésorière, Nathalie Theret (adresse sur le site de la SFBMEc). Le Conseil d'Administration a pris la décision de verser les bourses *a posteriori* car depuis plusieurs années les bénéficiaires de bourses n'ont pas systématiquement envoyé au Trésorier le justificatif des dépenses qu'ils avaient effectuées.

Le **logo de la SFBMEc doit figurer** sur le poster et sur les diapositives si le résumé est sélectionné pour une communication orale.

Les dossiers complets doivent être envoyés par **courrier électronique** à l'adresse suivante : **herve.emonard@univ-reims.fr**.

**La date limite d'envoi des dossiers est fixée au jeudi 15 février 2018, midi.**

La décision concernant l'attribution de la bourse sera communiquée le **jeudi 22 avril 2018**.

Bien cordialement,

Hervé EMONARD  
Secrétaire Général de la SFBMEc  
e-mail : herve.emonard@univ-reims.fr